

**Zeitschrift:** Actio : un magazine pour l'aide à la vie  
**Herausgeber:** La Croix-Rouge Suisse  
**Band:** 97 (1988)  
**Heft:** 1

**Artikel:** "Poussés par la nécessité de faire quelque chose d'utile..."  
**Autor:** Bender, Philippe  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-681997>

### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 12.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

**La Croix-Rouge suisse pendant la Première Guerre mondiale (1914-1918)**

# «Poussés par la nécessité de faire quelque chose d'utile...»

**Lors de la Première Guerre mondiale, la Croix-Rouge suisse passa sous le contrôle de l'armée suisse, à laquelle elle devait désormais obéissance absolue. Elle s'attendait à remplir les tâches définies dans ses statuts, à savoir soutenir et renforcer le service sanitaire de l'armée. Mais notre pays n'était pas en guerre et la CRS dut finalement se consacrer à des activités bien différentes de l'assistance aux blessés de guerre.**

*Philippe Bender*

**E**n août 1914, lorsque éclata la «Grande Guerre», la Croix-Rouge suisse (CRS) dut affronter l'une des épreuves les plus difficiles de son existence. Pour la première fois depuis sa fondation, elle fut mise en contact avec la réalité de la guerre, ou plus exactement d'une mobilisation de guerre, sur le territoire national.

Certes, notre Société avait déjà eu l'occasion de mener des opérations d'une certaine envergure, à l'étranger de surcroît, notamment lors du tremblement de terre de Messine, en 1908-1909, ou lors des deux guerres balkaniques en 1912-1913. Mais la mission qu'elle s'apprétrait à remplir dès l'ouverture du conflit débordait largement le cadre de ses activités antérieures.

A cela s'ajoutait le fait que le déclenchement des hostilités l'avait surprise en pleine transformation et réorganisation, et qu'elle allait devoir jouer son rôle au milieu d'une population profondément divisée en deux camps: la Suisse romande était acquise à la cause des Alliés, tandis que la Suisse alémanique manifestait sa sympathie pour l'Empire de Guillaume II. C'était l'époque du «fossé» entre les deux principales composantes ethniques de notre pays, fossé que s'efforçaient de combler des patriotes de «haute valeur intellectuelle», attachés à la neutralité et à la démocratie, tel

Carl Spitteler. Dans ce contexte, il n'est pas exagéré d'affirmer que la Croix-Rouge suisse, en réalisant une œuvre humanitaire considérable, a contribué à renforcer la cohésion nationale.

#### ***La mobilisation de l'armée et de la CRS***

Les statuts de la CRS, adoptés en juillet 1914 et sanctionnés aussitôt par le Conseil fédéral, prévoyaient que notre Société, en temps de guerre, devait «seconder et compléter le Service de santé de l'armée», en assurant surtout le transport et l'assistance des blessés, malades et prisonniers de guerre. Le transport incomba aux Colonnes de la Croix-Rouge, formations militaires de 40 à 60 hommes des services complémen-

taires. Quant aux soins à donner aux malades et aux blessés, au «service hospitalier de guerre» comme l'appellent les statuts, ils constituaient la tâche des Détachements d'infirmières de la Croix-Rouge et du personnel hospitalier volontaire (infirmières et infirmiers auxiliaires).

Dès la proclamation de la mobilisation de guerre par le Conseil fédéral, la CRS devait «passer sous la direction immédiate des organes de l'armée et, par leur entremise, mettre tout son personnel et son matériel à disposition du Service sanitaire de l'armée»; ses membres devaient «obéissance absolue aux ordres des autorités militaires et de leurs représentants».

C'est ainsi que du 3 août 1914 au 26 juin 1919, la conduite des affaires et la responsabilité générale de «l'ensemble des institutions volontaires de secours aux malades et blessés que représente la Croix-Rouge» furent dévolues au médecin en chef de la Croix-Rouge, poste spécialement créé par le Conseil fédéral et confié au colonel Karl Bohny, de Bâle. Les organes

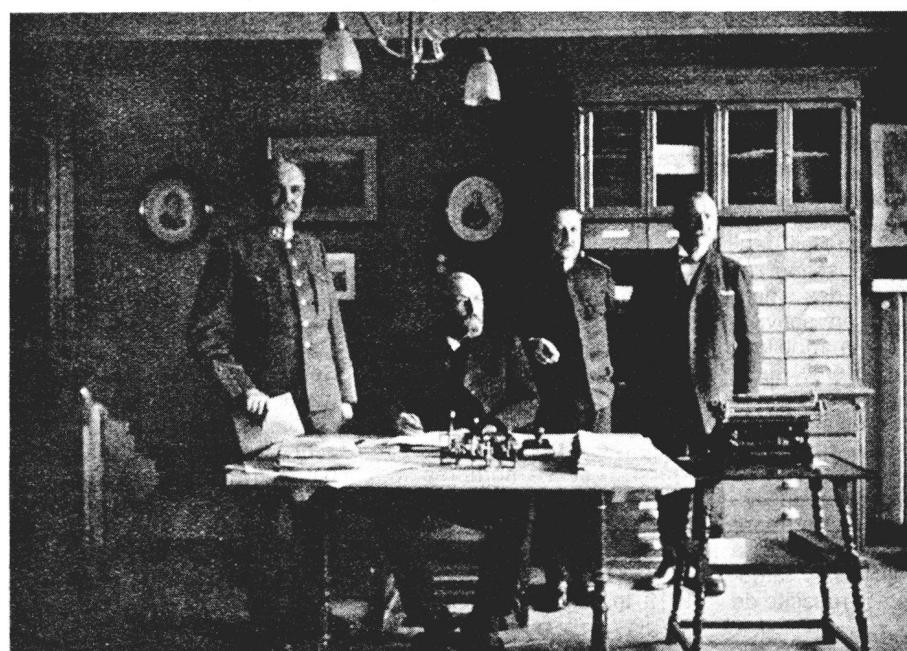
statutaires, la Direction et l'Assemblée des délégués, suspendirent leurs travaux pendant toute cette période. Quant au Secrétariat central, il fonctionna comme Bureau du médecin en chef; le secrétaire général, le docteur Walther Sahli, devenant chef de service. Sur le plan militaire, le colonel Bohny était subordonné au médecin territorial en chef, soit au Département militaire fédéral.

Telle fut, dans ses grandes lignes, l'organisation interne de la CRS durant la Première Guerre mondiale, caractérisée par une subordination rigoureuse au commandement militaire.

#### ***Une collecte générale***

La CRS s'était préparée à son rôle avec soin et méthode. Grâce aux mesures préalables ordonnées par sa Direction, les 15 colonnes et les 24 détachements d'infirmières de la Croix-Rouge étaient prêts à entrer en service le 1<sup>er</sup> août 1914.

De plus, elle pouvait disposer immédiatement de fortes sommes d'argent liquide, destinées à l'achat de matériel, entre autres, mais qui se révé-



**Le bureau du médecin en chef de la Croix-Rouge suisse pendant la mobilisation. De gauche à droite: le colonel Dr Bohny, le Dr Sahli, secrétaire général, le major Dr Ischer, adjoint, M. Michel, comptable.**

<sup>1</sup>Les citations sont tirées des Rapports annuels de la CRS 1914-1920 et des Revues de la CRS 1914-1920.

## PAGES D'HISTOIRE (VIII)

lèrent rapidement insuffisantes devant l'ampleur des besoins. Elle décida par conséquent d'organiser une collecte nationale de dons en argent et en nature. Un appel officiel fut publié dans les journaux le 4 août 1914 et des affiches apposées dans tout le pays, sollicitant la générosité de la population suisse. Quant aux sections, elles furent expressément invitées, conformément aux dispositions statutaires, «à inaugurer la collecte en souscrivant pour le tiers de leur fortune en espèces, et à prendre en même temps les mesures nécessaires en vue de réaliser le reste de leur fortune pour le cas où d'autres contributions devraient leur être demandées».

Le résultat fut rapidement insuffisant devant l'ampleur des besoins. Elle décida par conséquent d'organiser une collecte nationale de dons en argent et en nature. Un appel officiel fut publié dans les journaux le 4 août 1914 et des affiches apposées dans tout le pays, sollicitant la générosité de la population suisse. Quant aux sections, elles furent expressément invitées, conformément aux dispositions statutaires, «à inaugurer la collecte en souscrivant pour le tiers de leur fortune en espèces, et à prendre en même temps les mesures nécessaires en vue de réaliser le reste de leur fortune pour le cas où d'autres contributions devraient leur être demandées».

La collecte fut malheureusement entachée de pratiques frauduleuses: «Des spéculateurs avides et sans scrupules ont profité du mouvement en faveur de la Croix-Rouge pour

résultats inespérés», puisqu'elle permit de réunir la somme de Fr. 2 091 646.01, y compris le tiers de la fortune liquide versé par les sections, qui leur fut restitué, en automne 1915, pour qu'elles puissent faire face à leurs obligations croissantes. Quant aux dons en nature, ils arrivèrent en grand nombre dans les postes de collecte et les dépôts centralisés: «Nos dépôts ressemblaient alors à de grands bazars où l'on trouvait de tout.»

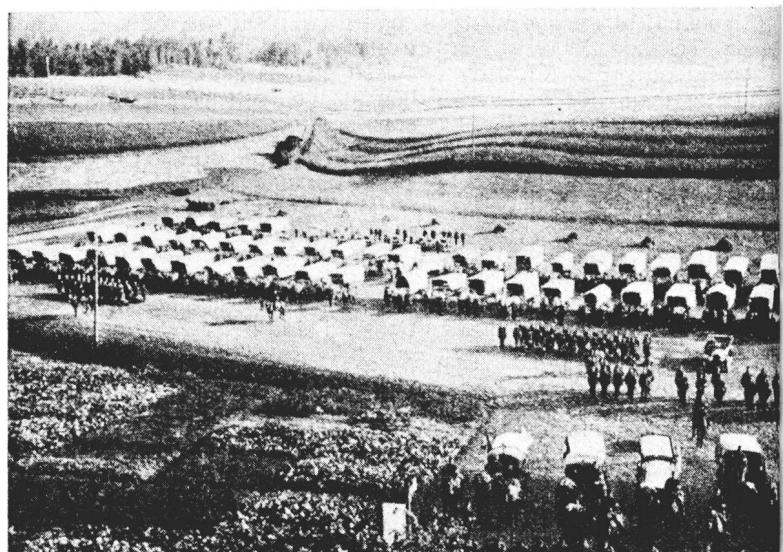
Selon ses statuts, notre Société avait l'obligation de former et de mettre à la disposition du Service sanitaire de l'armée des «Détachements de la Croix-Rouge formés de 40 infirmières de profession». En août 1914, 24 Détachements étaient prêts à servir

mieux de leurs forces, souvent jusqu'à l'épuisement complet et même jusqu'à la mort. C'est qu'en bien des endroits on exigeait d'elles un travail excessif, alors que ce sont précisément les gens surmenés qui contractent le plus facilement et le plus gravement la grippe...». 69 infirmières de la Croix-Rouge allaient payer de leur vie leur dévouement et leur abnégation.

A cet égard, il convient de mentionner également le rôle de l'assistance volontaire. Au début de la mobilisation, près de 6000 personnes s'étaient adressées à la CRS pour offrir leur concours. Cette poussée d'humanitarisme plaça notre Société dans une position diffi-



*Au dépôt central: l'expédition journalière destinée à l'armée prête à l'envoi.*



*Parc des voitures des Colonnes de la Croix-Rouge de Berne et Bienne à Malleray.*

dées».

Pour recevoir les dons en nature, les sections de la CRS et les sociétés de samaritains mirent sur pied des postes de collecte dans leurs régions. Puis devant l'afflux des dons, il fallut ouvrir cinq grands dépôts centralisés, à Saint-Gall, Zurich, Lucerne, Lausanne et Berne. Toutefois, dès mars 1916, seul resta en activité, jusqu'à la fin de la mobilisation, le dépôt de Berne placé directement sous la surveillance du médecin en chef de la Croix-Rouge. A ce propos, il faut relever que la Direction fédérale des postes avait accordé la franchise de port pour la plupart des paquets de la collecte, ce qui avait largement contribué à la réussite de cette œuvre.

La collecte produisit «des

réaliser des bénéfices illicites. Estampillant leur marchandise d'une croix rouge avec la mention que le bénéfice net réalisé sur la vente de ces articles reviendrait à la Croix-Rouge, ils ont abusé de l'insigne et de la collecte».

### L'intervention des Colonnes...

Dès le 6 août 1914, les Colonnes de la Croix-Rouge furent affectées à diverses tâches dans les établissements sanitaires de l'armée ou auprès de troupes en campagne. Leurs membres accomplirent ainsi près de 14 000 jours de service au total. Lors de l'épidémie de grippe espagnole de 1918-1919, les Colonnes de la Croix-Rouge furent à nouveau mobilisées, cette fois par les auto-

dans les hôpitaux territoriaux.

Cependant l'armée n'eut pas besoin, dès l'automne 1914, de mobiliser des détachements entiers, mais elle put se borner à convoquer de petits groupes d'infirmières.

Pour combattre l'épidémie de grippe, la CRS mit à la disposition des hôpitaux et des troupes 742 sœurs, les écoles de soins infirmiers du Linden-hof à Berne (173) et de La Source à Lausanne (215) fourni-ssant le gros de l'effectif. Cette intervention bienfaisante, sollicitée de toutes parts, fut souvent décisive; elle prouva, de manière éclatante, l'utilité de notre Société en de telles occasions. Comme l'écrivit, à juste titre, le XXIV<sup>e</sup> Rapport d'activité de la CRS pour l'année 1918: «Nos sœurs ont partout travaillé au

cile car elle n'était pas en mesure de répondre toujours, dans les meilleurs délais, à ce flot de demandes. A cela s'ajoutait le fait que «l'offre dépassait de beaucoup la demande. Celle-ci, aux regrets de tant de personnes, était à peu près nulle».

Mais en 1918 la situation se modifia complètement, avec l'épidémie de grippe, et il fallut recourir largement aux bénévoles pour aider le corps médical et le personnel infirmier professionnel. Des milliers de volontaires suivirent alors l'appel de la CRS, qui devint «la station centrale de secours à laquelle on s'adresse en cas de crise».

### La fourniture de linge aux soldats

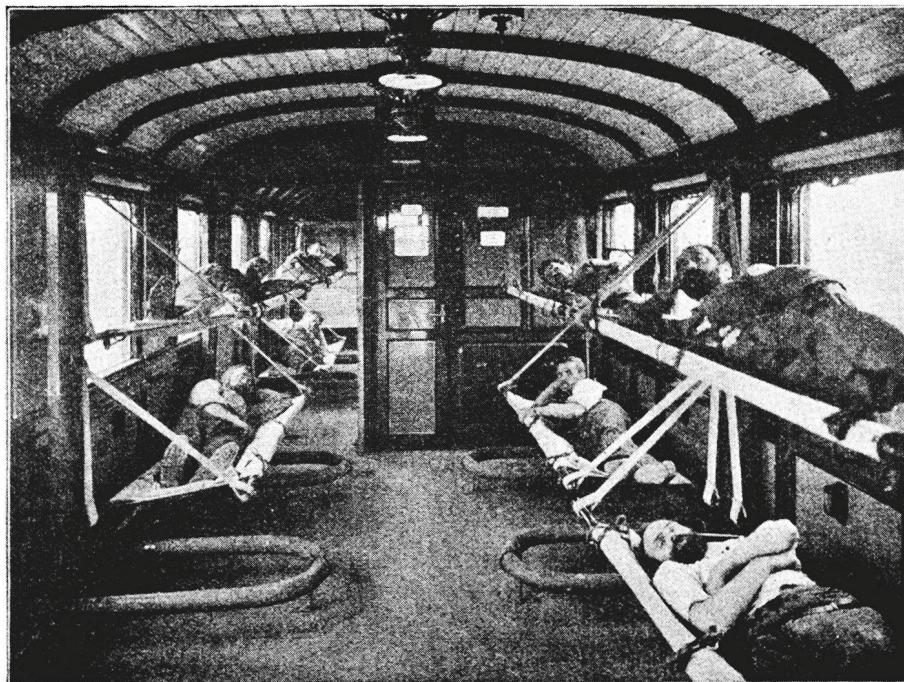
En août 1914, la CRS s'at-

tendait à remplir la mission fixée par ses statuts, à savoir renforcer le service sanitaire de l'armée.

Les circonstances – notre pays fut épargné par la guerre – et aussi une certaine réticence des autorités militaires face au bénévolat, firent qu'elle dut finalement s'engager dans des domaines fort éloignés de ses préoccupations initiales. Ainsi, la fourniture de linge aux soldats indigents constitua, durant toute la durée de la mobilisation, l'une de ses activités principales. Cette tâche, pour le moins imprévue, ne figurait certes pas au nombre de celles qu'énumèrent «Un souvenir de Solferino», la Convention de Genève de 1864 ou les résolutions des Conférences internationales de la Croix-Rouge. Toutefois, la CRS estima «que la remise de linge à des nécessiteux en service, soit la collaboration au maintien d'une hygiène rationnelle, devait entrer certainement dans les attributions qu'une Croix-Rouge pouvait accepter». Même si, de prime abord, elle éprouva de la déception à ne pouvoir accomplir sa mission historique: «Nous avons eu quelque peine à nous faire à l'idée de venir en aide à nos troupes en santé, et c'est poussé par la nécessité de faire quelque chose d'utilité que nous nous sommes mis à ce travail! Jamais nous ne l'avons regretté; bien au contraire, nous avons été heureux de poursuivre ainsi une de nos tâches primordiales du temps de paix: la diffusion de saines notions d'hygiène».

D'août 1914 à juillet 1918, la CRS distribua une quantité imposante de linge de corps aux troupes mobilisées, soit plus de 148 000 chemises, 191 000 paires de chaussettes, 102 000 paires de caleçons, 49 000 paires de mitaines, etc., équivalant à près de deux millions de francs. L'achat et la confection de ce linge furent confiés, en règle générale, aux sections, avec la recommandation de favoriser le travail à domicile, afin de soulager la détresse financière des indigents.

La distribution aux troupes rencontra parfois des difficultés et provoqua quelques abus, inévitables malgré le contrôle sévère mis en place.



*Wagon de 3<sup>e</sup> classe aménagé pour le transport des blessés.*

(Photo: CRS)

#### **Stations de convalescence**

Avant de retracer l'activité internationale de la CRS, il faut relever que notre Société reçut également du Conseil fédéral la mission de créer et d'exploiter des stations de convalescence pour les soldats atteints de la grippe espagnole. Cette tâche de nature spéciale fut financée, en partie, grâce à un don d'un demi-million de francs versé par la Croix-Rouge américaine. 31 hôtels de l'Oberland bernois purent ainsi accueillir des milliers de convalescents pour un séjour d'une durée ordinaire de deux semaines. Le nombre total des journées de convalescence atteignit 86 788. C'est dire l'importance de «cette œuvre d'assistance qui a contribué à calmer l'émotion soulevée par l'apparition de la grippe dans notre pays....».

#### **Les trains sanitaires**

A côté de ses tâches en faveur de l'armée et de la population suisses, notre Société eut l'occasion de déployer une vaste activité internationale: rapatriement de militaires blessés, invalides ou prisonniers par trains spéciaux, recherche de prisonniers ou de disparus en collaboration avec l'Agence du CICR à Genève, collaboration à l'internement de militaires en Suisse, envois de secours aux habitants de

Vienne (début 1919) et aux Suisses à l'étranger, entre autres. L'échange des prisonniers de guerre malades ou invalides entre les Etats belligérants mobilisa une part considérable des énergies et des ressources de la CRS. Pendant cinq ans, de 1915 à 1920, elle s'occupa de rapatrier plus de 80 000 militaires prisonniers, dont 16 780 Allemands, 29 923 Français et Belges, 13 675 Autrichiens et Hongrois, 3209 Serbes et 17 479 Italiens.

A cet effet, des trains sanitaires furent équipés pour transporter 300 à 350 prisonniers à la fois. Chaque convoi était accompagné de membres des Colonnes de la Croix-Rouge, d'infirmières professionnelles, de samaritains ou de dames de la Croix-Rouge, ainsi que de médecins.

Le 1<sup>er</sup> mars 1915, les deux premiers trains sanitaires de la CRS quittèrent Berne pour se rendre, l'un à Lyon, l'autre à Constance: «Nous prîmes 300 officiers et soldats français en gare de Constance, et, dans la nuit suivante, en croisant le train venant de France, nous assistâmes au spectacle inoubliable de ces deux convois se rencontrant, aux acclamations pacifiques de tous les rapatriés».

Au total, la CRS organisa plus de 300 trains sanitaires, à

destination de Constance, Lyon, Côme, Monza, La Spezia, Munich, Stuttgart, Feldkirch, Héricourt, etc. Cette opération contribua à asseoir la réputation de notre Société, en Suisse et à l'étranger, en lui attirant la sympathie de milliers d'hommes et de femmes unis dans un idéal philanthropique commun, au milieu de la tourmente qui ravageait alors l'Europe.

Voilà retracée, en quelques pages, l'action de la CRS durant la Première Guerre mondiale. Pour être complet, il faudrait mentionner encore d'autres activités, empreintes du même esprit de charité, ou analyser plus à fond la question, controversée, de la militarisation de la CRS en temps de guerre, et sur un plan plus large, celle des rapports entre l'Etat, l'armée et notre Société. Ce sera le sujet d'un prochain article. □

(Sources principales: Archives de la CRS, Berne)